

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

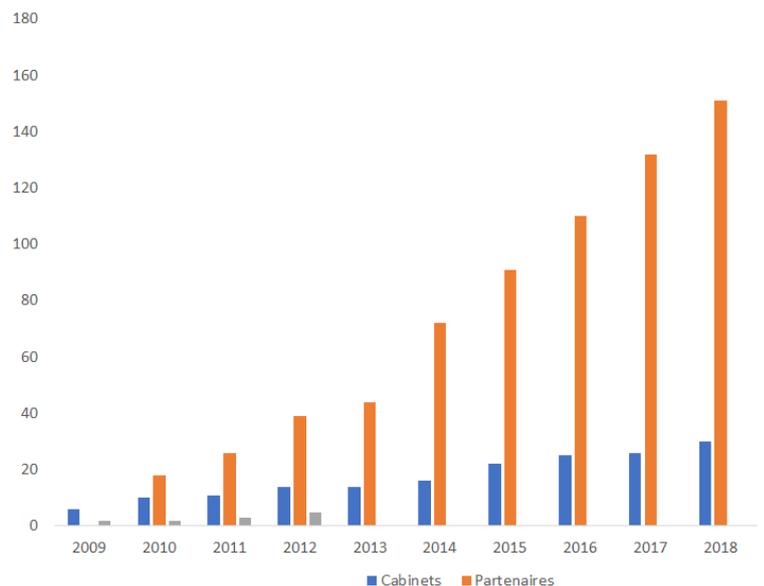
ALLIANCE DES AVOCATS POUR
LES DROITS DE L'HOMME

LA | aadh

I. ADHÉSIONS

Le nombre total de **partenaires associatifs** est passé à **156** en 2018 grâce à l'adhésion de 16 nouvelles ONG et ESS :

- Aviation sans Frontières
- Life
- We Moe
- Un Avenir pour les Enfants du Monde (AEM)
- ARDHIS
- GRDR
- Handicap Travail & Solidarité
- Solidarité Pérou
- Terre & Humanisme
- Voix des Migrants
- Les Eco Charlie
- Groupe Initiatives.org
- Plastic Odyssey
- SAPI international
- AMF
- Noe



Evolution du nombre de partenaires de l'AADH par année

Le **nombre total de cabinets/avocats membres** de l'AADH est passé à **30** en 2018 grâce à l'adhésion de :

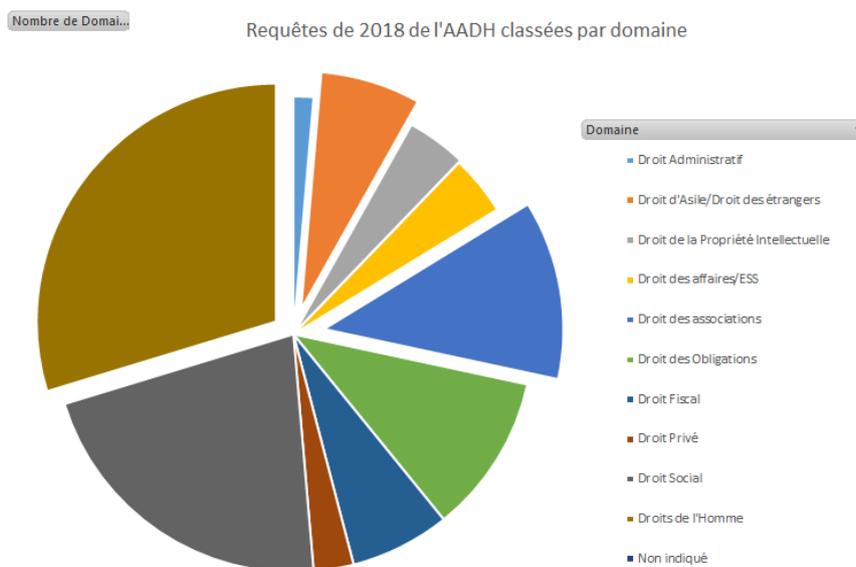
- Bénédicte Levier
- Cabinet Orrick

II. ACTIVITÉ

1) Gestion des requêtes

L'année 2018 se caractérise par une augmentation du nombre de requêtes soumises à l'AADH. L'AADH a traité **203 requêtes en 218**, soit 13,04% de plus qu'en 2017.

- 114 requêtes en matière de gouvernance associative
- 57 requêtes en matière de droits de l'homme
- 21 requêtes concernant les formations
- 11 requêtes relatives à des interventions, débats et conférences



L'équilibre entre les requêtes dites de « gouvernance associative » (droit social, propriété intellectuelle...) et les requêtes en matière de droits de l'homme se rétablit.

Les 4 ONG ayant envoyé le plus de requêtes sont **Emmaüs, OXFAM, ACPE et Safe Passage**.

Les 4 cabinets ayant traité le plus grand nombre de requêtes sont **Ancile, Dentons, White & Case et N. Saidi-Cottier**.

2) Formations

21 formations ont été dispensées par l'A.A.D.H en 2018 contre 11 en 2017, soit une **augmentation de 90,9%**.

Cette augmentation est notamment due aux formations effectuées dans le cadre du programme "Enfance précarité zéro" qui assure la défense des mineurs victimes de traite et une assistance aux mineurs non accompagnés (MNA) en France et en Europe (cf point II.3.a).

Liste des formations dispensées :

- Entreprises et droits de l'Homme : Gestion des données personnelles
- Droit des contrats
- Comment effectuer un recours devant la CEDH
- Le droit des étrangers (x3)
- La traite (x3)
- Le droit d'asile (x2)
- La psychologie de l'enfant (x2)
- Les structures des ESS et problématiques de gouvernance (comment démocratiser la gouvernance de l'entreprise)
- Procédure d'obtention de l'agrément ESUS et demande de rescrit
- La représentation du personnel
- Négociation et accord d'entreprises
- Durée du travail et droit à la déconnexion
- L'inaptitude au travail
- La loi sapin et les lanceurs d'alertes
- L'émission d'obligations associative

Des démarches ont été entamées pour faire reconnaître l'A.A.D.H comme centre de formation agréé.

En outre, des ateliers pratico-pratiques seront mis en place lors des formations afin de les rendre plus interactives et accessibles aux ONG.



3) Programmes

a) Enfance précarité zéro

Le programme de lutte contre la traite des mineurs et d'assistance aux MNA a été lancé par la **Commission Droits de l'Homme de l'AADH** à la fin de l'année 2017. Il a suscité un grand intérêt auprès des ONG et des avocats partenaires.

Il s'inscrit dans le cadre de la **Sous-Commission "Enfance"** de la Commission Droits de l'Homme de l'AADH.

- Un powerpoint présentant ce programme en français et en anglais a été mis au point.
- Plus de 30 cabinets d'avocats membres de l'AADH ont été démarchés pour participer à ce programme. Au moins **11** sont intéressés.
- **Dix formations** portant sur la traite des mineurs, le droit d'asile, des étrangers et la psychologie de l'enfant ont été dispensées à **plus de 86 avocats volontaires** membres de l'Alliance.
- Un **système de binômes** composés d'un avocat expert en matière de traite et d'un avocat novice a été mis en place pour traiter les requêtes dans le domaine.
- Un calendrier partagé entre cabinets volontaires a été mis en place pour assurer une **permanence** permettant de répondre aux demandes urgentes.
- **20 requêtes concernant 54 mineurs** ont été traitées dans ce domaine entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018 (dossiers de traite à des fins d'exploitation sexuelle, de regroupements familiaux, de contestations de minorité, de recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme, d'accompagnement de mineur en préfecture..etc).
- Création d'une **plateforme sécurisée** sur Wimi drive (accès aux documents juridiques, réglementation et compte rendu des affaires traitées)
- Extension du **projet au niveau européen** (Réunion à Bruxelles 14.09.18), Présentation du projet à Berlin (Conférence PILNet du 12 au 14.11.2018), Réunion au Conseil de l'Europe à Strasbourg (21 & 22.11.2018)



Le programme de défense et d'assistance aux MNA et mineurs victimes de traite comprend également un **deuxième pan** qui se décline en plusieurs volets :

- Une **étude de droit comparé** sur le rôle du secteur privé dans la protection des MNA et victimes de traite via l'implication des entreprises dans le projet (Airbus en fait déjà partie, la BNP s'est montrée intéressée)
- La **sensibilisation d'étudiants** : organisation de conférences dans une dizaine de villes françaises
- La **formation des professionnels** concernés, de près ou de loin, par la problématique de la traite : avocats, magistrats, directeurs de foyers de jeunesse, travailleurs sociaux.

b) Promotion et défense des droits des enfants transgenres et transexués

Ce programme s'inscrit dans le cadre de de la **Sous-Commission "Anti-Discrimination"** de la Commission Droits de l'Homme de l'AADH. Il est mis en place dans le cadre d'un partenariat avec la **clinique juridique de l'Université Grenoble-Alpes**.

Janvier à Février 2018 :

Recherches juridiques par les étudiants de la clinique juridique de l'Université de Grenoble sur le droit des enfants transgenres /transexués

Mars 2018 :

Groupes de discussions avec des enfants transgenres/transexués

Avril à Décembre 2018 :

Elaboration de dessins et de contenus pour une bande dessinée de sensibilisation aux droits des enfants transgenres et transexués



Ce projet est encore en cours de finalisation en raison du calendrier universitaire qui n'a pas permis que les étudiants investissent tout leur temps sur sa réalisation. Cependant force est de constater que la clinique juridique de Grenoble a continué d'oeuvrer à la réalisation de la BD malgré la fin de l'année universitaire. Celle-ci devrait être finalisée dans les toutes prochaines semaines.

4) Autres activités

a) Assistance et défense des personnes (en situation de grande précarité, mineurs victimes de viols, prostitution et pédophilie) en France et à l'étranger

- **21 Contentieux** ont été traités ou sont encore en cours de traitement. Il s'agit de dossiers de mineurs victimes de viols, prostitution, pédophilie, de personnes homosexuelles, de réfugiés et d'étrangers sans ressources.
- **2 avocats ont été envoyés au Népal** par l'AADH afin d'assister et de représenter des enfants népalais de moins de 10 ans, victimes d'**attouchements par un pédophile français**. C'est la première fois que l'Alliance finance un tel déplacement.

b) Défense des peuples autochtones

De nombreuses réunions ont eu lieu et le projet est toujours en cours. Il est impossible pour des raisons de confidentialité de donner plus d'informations.

c) Etude sur la fiscalité des expatriés

Coordination Sud nous avait demandé de réaliser une étude sur la fiscalité des expatriés. En raison du manque d'informations précises des membres de Coordination Sud, cette étude n'a pas pu être réalisée.

Une demande identique nous a été déposée par le **groupe initiatives.org** et deux grands cabinets d'affaires de l'AADH travaillent en étroite coopération (**Dechert & White & Case**) afin d'y répondre.

d) Réalisation d'un Gala de Charité et remise des trophées de l'AADH

- Organisation d'un Gala de Charité le 26 juin au Cabinet White & Case
- Vente aux enchères caritative, concerts de jazz et de blues
- Bénéfices: **22 150€**.
- Remise des trophées de l'AADH récompensant l'engagement de 2 cabinets d'avocats et 2 ONG.

III. RAPPORT FINANCIER

1) Exercice financier

Le rapport financier annuel de l'AADH est positif.

Le rapport d'activité de l'Alliance a progressé de 101,34% entre 2017 et 2018.

a) Produits

Cotisations des membres de l'AADH

- +22,85% par rapport à 2017
- 11 000€ de créances des cabinets d'avocats et ONG qui ne sont pas à jour dans le règlement de leur cotisation.

Subventions

- -25,05% par rapport à 2017
- Cette baisse s'explique par une diminution du montant attribué par les organismes publics.

Gala de Charité

- 22 150€ de bénéfices

b) Charges

Consommation de l'exercice

- +64,5 par rapport à 2017
- S'explique par les charges engagées pour l'organisation du Gala.

Charges de personnel

- +35,33% par rapport à 2017
- Evolution due à une augmentation de salaire de 1000 €/mois + charges.

2) Trésorerie

La trésorerie de l'Alliance augmente de 15 748 €, marquant ainsi une progression de 39,46 %.

